Nations Unies

S/PV.7148



# Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

*Provisoire*

**7148**[e] séance

Mercredi 26 mars 2014, à 10 heures

New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | Mme Lucas | (Luxembourg) |
| *Membres* : | Argentine | Mme Perceval |
| | Australie | Mme King |
| | Chili | M. Errázuriz |
| | Chine | M. Liu Jieyi |
| | États-Unis d'Amérique | M. DeLaurentis |
| | Fédération de Russie | M. Iliichev |
| | France | M. Bertoux |
| | Jordanie | M. Hmoud |
| | Lituanie | Mme Murmokaitė |
| | Nigéria | Mme Ogwu |
| | République de Corée | M. Oh Joon |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Sir Mark Lyall Grant |
| | Rwanda | M. Nduhungirehe |
| | Tchad | M. Cherif |

## Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Rapport final du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2014/192)



14-27720 (F)










*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation en Sierra Leone**

**Rapport final du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2014/192)**

**La Présidente** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Sierra Leone à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S.E.M. Samura M.W. Kamara, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S.E.M. Guillermo Rishchynski, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Canada, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/192, qui contient le rapport final du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Je donne maintenant la parole à M. Toyberg-Frandzen.

**M. Toyberg-Frandzen** (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à remercier le Conseil de me donner l'occasion de présenter le rapport final du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), publié sous la cote S/2014/192 et daté du 17 mars 2014. Comme les membres du Conseil le savent, le rapport dont le Conseil est saisi fait le bilan de l'exécution globale du mandat du BINUCSIL depuis sa création en 2008. Il présente également une évaluation des difficultés auxquelles la Sierra Leone restera confrontée après le retrait du Bureau le 31 mars, conformément à la résolution 2097 (2013) du Conseil de sécurité.

Le BINUCSIL en est effectivement aux dernières phases de son retrait et, comme le Conseil le sait, c'est le 5 mars 2014, pendant sa visite en Sierra Leone, que le Secrétaire général a officiellement mis fin à la mission. Comme le Conseil le sait aussi, au lendemain du conflit le pays a fait des progrès remarquables en matière de redressement, de consolidation de la paix et de transition démocratique. En fait, le climat général de paix qui règne aujourd'hui est la culmination de plus de 15 années d'opérations de paix successives prescrites par le Conseil de sécurité. Comme l'indique le rapport, ce succès est avant tout le résultat de la détermination de la population et du Gouvernement sierra-léonais à rompre avec le passé et à œuvrer en faveur de la paix, la démocratie et la prospérité dans leur pays. Il est aussi le résultat d'un engagement solide de l'ONU et des partenaires internationaux et la preuve qu'une action internationale concertée peut produire des résultats positifs.

Bien que la Sierra Leone reste engagée sur la bonne voie, elle doit encore faire face à de nombreux défis liés aux causes profondes de la guerre, des causes qu'il faut continuer à prendre en compte et qui nécessitent des efforts continus. Qu'il me soit permis de mettre en exergue certains de ces grands défis que le Secrétaire général mentionne dans son rapport. Il s'agit premièrement, de la grande pauvreté et du taux élevé de chômage, surtout parmi les jeunes; deuxièmement, de la corruption endémique; troisièmement, de la défense de l'état de droit; et quatrièmement, de la nécessité pour les autorités d'élargir l'espace politique. À cet égard, le processus actuel de révision constitutionnelle et la mise en œuvre du Programme pour la prospérité sont d'une grande importance.

Il faudra, pour relever les défis restants, que tous les Sierra-Léonais unissent leurs efforts et placent l'intérêt national au-dessus de tous les autres intérêts. Lors de la visite que le Secrétaire général a effectuée ce mois en Sierra Leone, il était encourageant de constater que tous les grands partis politiques se sont exprimés d'une seule voix en faisant une déclaration conjointe par laquelle ils s'engageaient à œuvrer à un avenir pacifique pour la Sierra Leone.

Pendant sa dernière année, le BINUCSIL s'est concentré sur l'achèvement de son mandat, conformément

à la résolution 2097 (2013), et sur le transfert des tâches résiduelles à l'équipe de pays des Nations Unies. À cet égard, je note avec satisfaction que l'ONU continuera, par le biais du Fonds pour la consolidation de la paix, d'appuyer le processus de révision constitutionnelle, la réforme du secteur de la sécurité, la promotion des droits de l'homme et la prévention des conflits. La semaine dernière, le Ministre des finances et moi-même avons signé le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2015-2018, qui constituera la stratégie d'appui de l'ONU au Programme pour la prospérité du Gouvernement.

Je crois que les autorités et les institutions nationales sont prêtes et disposées à assumer la responsabilité du programme de consolidation de la paix et de développement de leur pays. Néanmoins, le maintien de l'aide des partenaires internationaux à la Sierra Leone continuera d'avoir une importance critique. J'engage vivement les partenaires de développement de la Sierra Leone à poursuivre leur engagement et à consolider les nombreux investissements déjà consentis au fil des années, notamment en appuyant le Programme pour la prospérité et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Il faudra également, et c'est crucial, accroître les revenus de l'État. Je félicite le Président Koroma pour sa politique de tolérance zéro envers la corruption; c'est un pas important vers l'amélioration du climat d'affaires qui permettra d'attirer des investisseurs solides et responsables.

Au cours du mois dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Djinnit, et moi-même avons examiné le rôle du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest en Sierra Leone après le retrait du BINUCSIL, notamment, le cas échéant, par le biais des bons offices du Secrétaire général. Je suis content d'apprendre que la Commission de consolidation de la paix, avec laquelle je vais avoir une réunion aujourd'hui, a l'intention de continuer à suivre la situation en Sierra Leone en vue d'intervenir si nécessaire. Je voudrais également souligner l'importance de l'appui du Conseil de sécurité aux efforts déployés au niveau régional en faveur de la paix et la sécurité par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union du fleuve Mano. L'appui du Conseil à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union du fleuve Mano pour la sécurité transfrontalière en est un bon exemple.

Je voudrais, pour conclure, saisir la présente occasion pour remercier le peuple et le Gouvernement sierra-léonais, et plus particulièrement S.E. le Président Ernest Bai Koroma, d'avoir appuyé les efforts des Nations Unies, notamment l'achèvement opportun et ordonné du retrait et de la sortie du BINUCSIL. Je tiens aussi à remercier encore une fois la Commission de la consolidation de la paix, le Fonds pour la consolidation de la paix et tous les donateurs bilatéraux pour leur partenariat fructueux en faveur de la consolidation de la paix en Sierra Leone. Enfin, je remercie le Conseil pour sa volonté d'assurer le succès de son engagement en Sierra Leone grâce aux opérations de la paix des Nations Unies ces 15 dernières années, et particulièrement pendant le mandat du BINUCSIL.

**La Présidente** : Je remercie M. Toyberg-Frandzen pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Rishchynski.

**M. Rishchynski** (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de faire un exposé au Conseil à cette occasion. La fin de l'inscription de la Sierra Leone à l'ordre du jour officiel du Conseil de sécurité est une étape importante. La Sierra Leone passe du statut de pays sortant d'un conflit qui a besoin d'une attention spéciale à celui, plus traditionnel, d'un pays en développement. Elle a établi une stabilité politique, rétabli une sécurité de base, mis en pace d'importantes institutions nationales et généré une croissance économique. Ce sont des réalisations extraordinaires.

On dit souvent qu'il ne saurait y avoir de paix sans justice. Ce qu'il convient de noter dans le cas de la Sierra Leone, c'est que, en partenariat avec la communauté internationale, le pays a mis en place un Tribunal spécial pour la Sierra Leone afin de traduire en justice les auteurs des crimes horribles commis pendant la guerre. Le Tribunal spécial peut s'enorgueillir de ce fait, et aussi d'avoir été pionnier dans de nombreux cas, notamment avec la condamnation de Charles Taylor, premier ancien chef d'État à être condamné depuis Nuremberg. Le Tribunal spécial a établi des précédents concernant les attaques contre les soldats de la paix des Nations Unies, les enfants soldats et les mariages forcés, et c'est aussi le premier tribunal international à avoir achevé son mandat avec succès. Le Tribunal spécial a incarné un véritable partenariat entre la Sierra Leone, les Nations Unies et les États Membres. Sa réussite est largement attribuable à ses magistrats et à son personnel ainsi qu'à

son Comité de gestion, mais surtout au Gouvernement et au peuple sierra-léonais.

(*l'orateur poursuit en français*)

Outre ces avancées, il convient également de noter la rapidité avec laquelle la Sierra Leone a opéré sa transformation. Il y a 14 ans, ce pays était l'hôte de la mission de maintien de la paix la plus importante dans le monde. Or, à l'heure où les politiques se concentrent, dans une large mesure, sur la gestion des périodes de transition, ce pays illustre bien ce qu'il est possible d'accomplir avec des opérations de maintien de la paix de plus en plus modestes laissant place avec succès à un bureau intégré de consolidation de la paix, puis à une équipe de pays des Nations Unies placée sous la direction d'un Coordonnateur résident. De manière plus générale, la réussite de la Sierra Leone est le résultat d'avancées constantes, du soutien efficace apporté par le système des Nations Unies dans son ensemble, de l'aide bilatérale que l'on s'est engagé à apporter et, par-dessus tout, du dévouement des Sierra-Léonais.

S'il convient de célébrer, à juste titre, la fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), il serait erroné d'y voir la conclusion du processus. Malgré les importants progrès réalisés, de nombreux problèmes subsistent. On ne peut, en un peu plus d'une décennie, remédier entièrement aux causes profondes du conflit initial. Il faut continuer de s'attaquer à la corruption, et le chômage des jeunes demeure élevé. Dans le domaine de la sécurité et de la justice, il faudra renforcer constamment les capacités des institutions, notamment pour qu'elles continuent à obtenir la confiance de la population. L'augmentation marquée des investissements dans le secteur des ressources naturelles et les difficultés liées à la gestion du régime foncier peuvent être une source de conflits locaux. Avec le temps, les Sierra-Léonais pourront également s'attendre de plus en plus, nous l'espérons, à des améliorations concrètes en matière de santé, d'éducation, d'emploi et d'infrastructures. Aussi convient-il de féliciter le Gouvernement sierra-léonais d'avoir décrit ces différents défis dans son « Plan d'action pour la prospérité », et de s'employer à les relever.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Dans le même temps, prendre acte de ces réalités, c'est aussi faire ressortir la nécessité d'apporter un soutien durable. Trop souvent, la communauté internationale ne poursuit pas son action pendant toute la durée de la consolidation de la paix. Je suis heureux de constater qu'en Sierra Leone, les premiers signes sont encourageants. Les donateurs bilatéraux demeurent déterminés à concrétiser leurs engagements, et certains augmentent même leur aide financière. L'Équipe de pays des Nations Unies est prête à relayer le BINUCSIL dans la prise en charge des responsabilités restantes clés, particulièrement dans les domaines cruciaux de la sécurité et de la prévention des conflits, en partie grâce au Fonds pour la consolidation de la paix. Par leur assistance technique, les Nations Unies contribuent aussi au processus de révision constitutionnelle, qui représente une excellente occasion de renforcer la démocratie, de consacrer les droits de la personne dans la Constitution, de protéger les droits des femmes, de réformer le régime foncier et de se pencher sur la gestion des ressources naturelles. Toutefois, comme pour toutes les révisions de ce genre, ce processus risque aussi de créer des tensions politiques s'il n'est pas géré avec soin.

Le dialogue et la coopération de la Commission de consolidation de la paix avec la Sierra Leone se poursuivront au cours de la prochaine année, mais â une échelle sensiblement réduite. À la fin de février, je suis revenu de ma dernière visite à Freetown impressionné par l'ampleur du consensus à ce sujet : le Gouvernement sierra-léonais, les acteurs nationaux, les partenaires diplomatiques et l'Équipe de pays des Nations Unies ont tous déclaré utile l'accompagnement politique par la Commission.

(*l'orateur poursuit en français*)

Son rôle sera plus discret qu'à l'heure actuelle, puisqu'elle servira surtout de porte-parole auprès de la communauté internationale et qu'elle s'attachera à répondre aux besoins, à mesure qu'ils se présenteront, en mobilisant l'attention des autres pays. En tant que Président, je souhaite maintenir une communication étroite avec le Gouvernement, ses partenaires internationaux et l'Équipe de pays des Nations Unies. La coordination au sein d'un groupe directeur plus modeste, formé d'États membres particulièrement intéressés par ce pays, permettra de suivre une approche plus évolutive et de réduire le nombre de réunions officielles de la formation spécifique. Étant donné que ce nouveau rôle crée un précédent pour la Commission, j'ai aussi l'intention de procéder, dans un an environ, â un rapide état des lieux, pour que la Sierra Leone ne figure plus à l'ordre du jour de la Commission, si la situation le justifie alors.

(*l'orateur reprend en anglais*)

La Sierra Leone nous montre qu'un pays peut se relever rapidement d'un conflit. Ce faisant, elle a aussi prouvé, s'il en était besoin, que les Nations Unies sont à même de relever les défis complexes de la consolidation de la paix, et de poursuivre leur action jusqu'au bout. C'est la preuve que les investissements des partenaires internationaux pour la paix peuvent produire d'importants dividendes. Le meilleur exemple en est que la Sierra Leone, il y a 15 ans pays bénéficiaire du soutien au maintien de la paix, est aujourd'hui un fournisseur de contingents reconnu. D'abord et avant tout, à l'heure où la communauté internationale est confrontée à une série de crises extrêmement graves qui nous affectent tous, l'exemple sierra-léonais montre qu'une société déterminée à bâtir un avenir meilleur peut y parvenir. C'est une évolution qu'il nous faut célébrer.

**La Présidente** : Je remercie M. Rishchynski de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

**Sir Mark Lyall Grant** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais saluer la présence du Ministre sierra-léonais des affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Kamara, au Conseil de sécurité ce matin. Je remercie d'autre part de leurs exposés le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Toyberg-Frandzen, et l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski. Je rends un hommage particulier à M. Toyberg-Frandzen pour sa contribution, au cours des deux années et demie passées, aux activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL).

Le Royaume-Uni accueille avec satisfaction la déclaration présidentielle qui sera adoptée ce matin sur l'achèvement du mandat du BINUCSIL. La journée d'aujourd'hui marque un net clivage dans l'histoire de la Sierra Leone et mérite d'être célébrée par le peuple sierra-léonais, les Nations Unies et le Conseil de sécurité. Aujourd'hui, ma réflexion portera sur trois points : le succès de la Sierra Leone, ce qui reste à faire pour consolider la paix, et les principaux enseignements que nous pouvons tirer de la Sierra Leone alors que nous affrontons des conflits ailleurs en Afrique et partout dans le monde.

Premièrement, concernant le succès de la Sierra Leone. Depuis que ce pays a été inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité voici 15 ans, il a connu une remarquable transformation, passant de la guerre civile à une élection présidentielle qui a fait date en novembre 2012. La journée d'aujourd'hui marque un autre jalon dans l'itinéraire de la Sierra Leone, jadis État fragile devenu un pays qui appuie maintenant les efforts menés pour résoudre des conflits dans toute l'Afrique. En 2002, la Sierra Leone accueillait la mission de maintien de la paix la plus nombreuse du monde au lendemain d'un violent conflit. En 2014, la Sierra Leone fait participer ses propres contingents à d'autres missions de maintien de la paix en Afrique, aidant à rétablir la stabilité dans des pays tels que la Somalie et le Mali.

Les Nations Unies ont joué un rôle central s'agissant d'aider la Sierra Leone à se remettre d'une guerre civile ruineuse. Des interventions de maintien de la paix des Nations Unies efficaces, conçues sur mesure et bien planifiées peuvent améliorer la vie des populations. Le Royaume-Uni se félicite de la clôture de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en Sierra Leone, et j'adresse mes éloges au Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Toyberg-Frandzen, et à tous ses collaborateurs du BINUCSIL pour le dévouement dont ils ont fait preuve au service de la Sierra Leone. Je souhaite aussi la bienvenue à M. David McLachlan-Karr en qualité de nouveau Coordonnateur résident des Nations Unies.

Deuxièmement, ce qui reste à faire en Sierra Leone. Si nous célébrons aujourd'hui la clôture du BINUCSIL, nous devons aussi garder à l'esprit la longue route que la Sierra Leone doit encore parcourir alors qu'elle cherche à devenir un pays à revenu intermédiaire. Comme le Secrétaire général l'a reconnu au cours de sa visite dans ce pays au début du mois, il reste beaucoup à faire si nous entendons consolider les avancées de la dernière décennie. L'ambitieux plan quinquennal de développement du Président Koroma, le Programme pour la prospérité, énonce les tâches à aborder en matière de développement et d'action sociale. Il sera essentiel de s'attaquer à la corruption pour attirer l'investissement et garantir que tous les citoyens bénéficient de la croissance économique. L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle récemment conclu sous-tendra le Programme pour la prospérité en rapprochant le Gouvernement sierra-léonais et les partenaires donateurs.

L'ONU, le Royaume-Uni et les autres membres de la communauté internationale continueront de travailler avec le Gouvernement sierra-léonais. À cet égard, nous sommes ravis que la Sierra Leone compte parmi les

sept nouveaux marchés à recevoir les ressources du Ministère britannique du commerce et de l'industrie.

Enfin, je voudrais aborder les enseignements que nous pouvons tirer de la Sierra Leone.

L'expérience de la Sierra Leone nous enseigne qu'il est possible d'instaurer la paix au lendemain d'un conflit brutal, et que l'ONU peut jouer un rôle central dans ce processus. Une solide appropriation nationale des processus de consolidation de la paix et le souci primordial de renforcer les institutions nationales sont essentiels pour garantir une paix durable. La volonté politique est nécessaire aux niveaux aussi bien national qu'international. L'engagement politique de la communauté internationale, notamment par le truchement du Conseil de sécurité, est crucial pour veiller à l'équilibre des pouvoirs dans les décisions nationales. Les différents instruments de l'ONU doivent œuvrer de façon complémentaire, comme par exemple le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix. Si nous voulons reproduire le succès de la Sierra Leone, nous devons appliquer ces enseignements à nos débats sur d'autres pays en Afrique et au-delà, tout en nous inspirant des expériences et des réflexions de nos collègues et amis de la Sierra Leone.

Pour finir, je tiens à transmettre les meilleurs vœux du Royaume-Uni au Gouvernement et au peuple sierra-léonais ainsi qu'à la nouvelle équipe de pays des Nations Unies pour le travail qui les attend dans les années à venir. Le Royaume-Uni continuera d'être l'un des plus proches amis du pays. Nous espérons nouer un partenariat fructueux pendant encore de nombreuses années.

**M. Iliichev** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone, M. Samura M.W. Kamara, invité aujourd'hui au Conseil de sécurité, a montré de façon convaincante que ce jour marque un véritable tournant pour son pays. Avec l'achèvement dans moins d'une semaine des activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), la longue présence des Nations Unies dans ce pays prendra également fin. Le pays clôt un chapitre et tourne le dos à son passé.

Nous notons les succès obtenus en Sierra Leone dans les domaines de la consolidation de la paix et de la stabilisation au lendemain d'un conflit. Bien sûr, la communauté internationale a joué un rôle important à cet égard, notamment l'ONU et le Conseil de sécurité. Des efforts globaux, coordonnés et convenus ont été entrepris. L'expérience engrangée en Sierra Leone sera utile pour trouver des solutions durables et à long terme à d'autres situations de conflit.

Cependant, quelle qu'en soit la portée, aucune assistance ou aide extérieure ne peut à elle seule obtenir des résultats significatifs sans les efforts actifs de la population d'un pays et de son gouvernement, notamment sans leurs aspirations à la paix et à la prospérité. Le principe de l'appropriation nationale est devenu un garant de progrès à toutes les étapes de la consolidation de la paix – les Sierra-Léonais ayant fixé leurs priorités à cet égard.

Aujourd'hui, l'on note une évolution politique à multiples facettes dans le pays dans le cadre de plusieurs lois. L'économie est en croissance constante. Des partis politiques et des organisations civiles y existent, de même qu'une société civile et des médias. Des efforts concrets sont faits pour garantir et faire respecter les droits de l'homme. Il est de la plus haute importance que le pays maintienne sa stabilité et sa sécurité. En outre, de nouvelles tâches apparaissent actuellement, en particulier dans le domaine socioéconomique. Toutes ces avancées positives doivent être consolidées et accrues.

Bien sûr, comme tout autre pays, la Sierra Leone rencontre des problèmes, dont certains ont été décrits dans le rapport du Secrétaire général (S/2014/192) dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous soutenons le pays, qui a exprimé son intention de résoudre ces problèmes dès que possible.

Pour finir, nous tenons à exprimer notre gratitude à tout le personnel du BINUCSIL, ainsi qu'à M. Jens Toyberg-Frandzen lui-même pour tous les efforts qu'il a entrepris.

**M. Hmoud** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je voudrais commencer par saluer M. Samura M.W. Kamara, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone. Je remercie également M. Jens Toyberg-Frandzen, Représentant exécutif du Secrétaire général, ainsi que M. Guillermo Rishchynski, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

À l'heure où le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) arrive à son terme, je

tiens à exprimer ma gratitude à tout le personnel du Bureau, à la fois local et international, et notamment au personnel de l'équipe de pays des Nations Unies, pour leur contribution à l'instauration de la sécurité et de la stabilité, et pour leur appui aux efforts de consolidation de la paix en Sierra Leone.

Il est indéniable que la tournure positive des événements en Sierra Leone au cours des dernières années n'aurait pu survenir sans la détermination des Sierra-Léonais, quelles que soient leurs affiliations ethniques ou politiques, à bâtir leur État, à renforcer leur économie, à faire face à toutes les séquelles de la guerre civile, à aspirer à un avenir plein d'espoir, et à renforcer et développer leur région. À cet égard, nous notons que cette détermination a été étayée par les efforts de l'ONU au plus haut niveau en complément des activités du BINUCSIL et de l'équipe de pays, tant dans la capitale que dans les bureaux locaux. Cela a permis de préserver de nombreux accomplissements – en matière de planification stratégique, par exemple – ainsi que dans les domaines de la mise en œuvre et du financement. En outre, nous tenons à rendre hommage au rôle crucial joué par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone s'agissant de rendre la justice pénale, facteur de l'enracinement de la paix dans le pays.

La clôture du BINUCSIL ne signifie nullement la fin de l'engagement des Nations Unies en Sierra Leone. Bien au contraire, nous sommes à un moment charnière du transfert de certaines fonctions à l'équipe de pays après l'achèvement fort réussi des travaux du Bureau. Le dialogue sera désormais le moyen de résoudre les conflits, et des élections vont également être organisées. La participation des femmes et des jeunes au sein des institutions gouvernementales sera très importante. Une réforme du secteur de la sécurité sera menée, en particulier pour lutter contre la corruption et le trafic de drogue. Et les droits de l'homme seront renforcés. Il s'agit là d'avancées très importantes.

Nous pensons que la prise de responsabilités par le Gouvernement sierra-léonais sur les plans politique, économique et sécuritaire constitue un pilier essentiel pour garantir une stabilité durable. De plus, le fait de s'appuyer sur les principes de la bonne gouvernance, de la justice et d'une répartition équitable des dividendes du développement économique permettra de renforcer la crédibilité du Gouvernement et d'asseoir l'unité nationale, diminuant ainsi le risque de conflit entre les parties dans la mesure où le développement économique et la répartition équitable des gains du développement constituent la base essentielle de la stabilité politique et sécuritaire.

Concernant l'investissement récent dans la solide performance de l'économie sierra-léonaise, nous encourageons le Gouvernement à continuer de faire des progrès en ce sens, grâce à la coopération de la communauté internationale, en mettant en œuvre le Programme pour la prospérité pour la période 2013-2018, en consolidant la stabilité financière, en réformant le système monétaire et en améliorant le système de gestion des biens publics.

Sur la base de ce qui précède, et bien que conscients des défis à venir, nous demeurons optimistes quant à l'avenir. Nous sommes convaincus que le Gouvernement et le peuple sierra-léonais poursuivront leurs efforts et qu'ils resteront résolus à surmonter ces problèmes et à faire fond sur les acquis. Nous voudrions aussi souligner la nécessité d'établir une documentation complète sur l'action menée par l'équipe de pays des Nations Unies en Sierre Leone afin de tirer les enseignements qui pourraient servir dans l'avenir à d'autres missions.

**M^me^ King** (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. M. Samura Kamara, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone. Je voudrais aussi remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, de son exposé et du travail que lui et tout le personnel du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) effectuent. Je remercie aussi l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski du leadership dont il fait preuve à la tête de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que de son exposé détaillé, ce matin, sur les activités en cours de la Commission de consolidation de la paix.

La clôture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone dans cinq jours marquera une importante étape sur la voie de la transition, tant pour la Sierra Leone que pour le système des Nations Unies. La Sierra Leone a fait d'extraordinaires progrès depuis la fin de la guerre civile en matière de consolidation de la paix et de la démocratie. Tandis que la Sierra Leone passe de l'étape de la consolidation de la paix à celle du développement économique, il est opportun de saluer les réalisations et de considérer les défis futurs.

Après plus de 15 ans d'opérations de paix successives de l'ONU, la Sierra Leone jouit maintenant d'institutions plus solides, d'une culture démocratique bien ancrée, avec des élections qui se tiennent régulièrement et une société civile dynamique. Elle lutte activement contre la corruption et applique le principe de responsabilité. C'est un bon modèle de la façon dont des pays qui sortent d'un conflit peuvent appliquer une justice transitionnelle de manière à faire répondre de leurs actes les auteurs de crimes passés tout en favorisant dans le même temps la réconciliation nationale. L'Australie félicite le peuple et le Gouvernement sierra-léonais de leurs remarquables progrès.

Le BINUCSIL a été essentiel à ce succès. Comme le Secrétaire général l'indique clairement dans son rapport final (S/2014/192), l'intégration de son mandat politique et des mandats humanitaires et de développement des institutions spécialisées de Nations Unies a permis au BINUCSIL de contribuer largement à ce que l'action menée par le système des Nations Unies en Sierra Leone le soit à la lumière de la devise « Unis dans l'action ». Il s'est sans cesse efforcé de promouvoir le dialogue politique, de gérer les différends liés aux élections, de renforcer le rôle vital de la société civile. Et il a apporté un appui crucialau renforcement des capacités et de l'indépendance d'institutions clefs, notamment la Commission nationale des droits de l'homme, la Commission d'enregistrement des partis politiques et la Commission de lutte contre la corruption.

L'Australie se félicite de ce que le retrait du BINUCSIL serve de modèle à suivre en matière de clôture d'une mission de consolidations de la paix réussie des Nations Unies. Le fort leadership dont a fait preuve le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Toyberg-Frandzen, à la tête du Bureau au cours de cette période critique a permis une transition sans heurts. Nous voudrions encourager le Secrétariat à faire fond sur les enseignements tirés de ce processus de transition et à voir comment ces enseignements pourraient et devraient être appliqués ailleurs.

Mais rien de tout cela, cependant, ne doit nous amener à sous-estimer les défis qui subsistent. Le processus de révision constitutionnelle peut énormément aider à réduire la polarisation politique en Sierra Leone et à favoriser une culture de participation politique sans exclusive. Le chômage des jeunes et la corruption resteront des défis majeurs pour le Gouvernement confronté aux menaces transnationales, comme le trafic de drogues et la piraterie maritime. Il importe de continuer à renforcer les institutions sierra-léonaises, surtout les secteurs de la justice et de la sécurité, afin de relever ces défis.

Nous sommes particulièrement encouragés par le plan de réforme du secteur de la sécurité, élaboré et lancé avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds pour la consolidation de la paix, afin d'aider au renforcement de la police et d'autres institutions. Certes, la Police sierra-léonaise a beaucoup progressé au cours des douze dernières années, mais de nombreux défis subsistent, notamment l'application du principe de responsabilité, la gouvernance, la surveillance et la corruption.

À l'heure où l'investissement dans l'industrie extractive en Sierra Leone s'accroît, il importera aussi de renforcer la transparence et la responsabilisation dans le secteur des ressources naturelles et de mettre en place de solides mécanismes pour le règlement des conflits. Ce n'est qu'alors que la Sierra Leone pourra s'assurer que toute sa population bénéficiera du boom et des dividendes de la paix.

Le retrait du BINUSCIL ne signifie pas que la Sierra Leone devra relever, seule, ces défis. L'équipe de pays des Nations Unies ne cesse d'impressionner par son haut niveau d'intégration et par la façon dont ses organes assument la responsabilité des fonctions résiduelles du BINUCSIL. La Commission de consolidation de la paix continuera d'appuyer le processus de transition des Nations Unies. Nous appuyons fermement les modalités proposées pour ce qui est de la formation Sierra Leone en vue d'une approche plus douce et plus réactive.

D'autres pays de l'Afrique de l'Ouest connaissent mes mêmes problèmes que la Sierra Leone, c'est pourquoi une coopération accrue avec eux sera essentielle pour que la Sierre Leone puisse s'attaquer à ces menaces communes. L'Australie considère qu'une Union du fleuve Mano revigorée peut beaucoup apporter en matière de renforcement de la sécurité dans la sous-région, notamment par la mise sur pied d'unités de sécurité transfrontières le long des frontières communes. De même, l'action menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour lutter contre la piraterie maritime qui menace la prospérité régionale sera importante pour tous les pays de la région. Elle est importante aussi pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest afin qu'il continue d'offrir ses bons offices et de permettre à la diplomatie préventive de jouer un rôle après le retrait du BINUCSIL.

Pour terminer, je reprends les termes de M. Toynberg-Frandzen qui a fait observer que les progrès faits par le Sierra Leone sont dus d'abord et surtout à la détermination de son peuple à s'engager clairement sur la voie de la paix. Mais le BINUCSIL et les Nations Unies, de manière plus large, ont été absolument des partenaires résolus, et nous sommes tous clairement témoins des résultats de ce partenariat. Nous souhaitons plein succès au peuple sierra-léonais à l'avenir.

**M. DeLaurentis** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Toyberg-Frandzen, de son exposé sur la situation en Sierra Leone et des efforts qu'il a déployés en vue de clore le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), après ses succès, et de transférer sans heurts les responsabilités résiduelles du BINUCSIL à l'équipe de pays des Nations Unies. Nous voudrions exprimer notre gratitude au Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Rishchynski, pour les efforts qu'il déploie à la tête de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix. Nous souhaitons aussi la bienvenue au Conseil aujourd'hui au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone, M. Kamara.

Ce sont les images épouvantables de la guerre qui a ravagé la Sierra Leone encore gravées dans nos mémoires qui rendent la séance d'aujourd'hui encore plus remarquable. Certes, beaucoup en Sierra Leone ont tout perdu, mais comme nous nous pouvons le constater, la force n'a jamais manqué aux victimes de cette guerre pour reconstruire leur pays. Si nous sommes au Conseil aujourd'hui pour célébrer la fermeture officielle du BINUCSIL, c'est en raison de son travail acharné et de l'aide offerte à la Sierra Leone par l'Organisation des Nations Unies et par la communauté internationale. Cela n'a pas été une sinécure, et nous félicitons la Sierra Leone du chemin parcouru.

Non seulement la situation en Sierra Leone offre aux autres pays en proie au conflit un exemple concret de la manière de reconstruire dans les circonstances les plus catastrophiques, mais elle offre aussi à la communauté internationale un exemple prometteur du rôle précieux que l'Organisation des Nations Unies peut jouer pour aider un pays à sortir d'une guerre civile et à gérer les crises après un conflit. Nous nous rappelons qu'il n'y a pas si longtemps, 15 000 soldats étaient déployés en Sierra Leone pour maintenir une paix chancelante. Les Casques bleus de l'ONU et les experts humanitaires et en développement méritent aussi toutes nos louanges pour avoir aidé à créer le climat de paix que connaît la Sierra Leone aujourd'hui. La Sierra Leone est devenue aujourd'hui un pays fournisseur de contingents, et c'est cela qui nous permet de constater l'important tournant qu'il a opéré.

La Sierra Leone et l'Organisation des Nations Unies doivent être saluées pour leurs succès collectifs et pour leur collaboration. Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone créé par l'Organisation des Nations Unies a favorisé la réconciliation en traduisant en justice les auteurs des crimes les plus graves commis au cours de cette terrible guerre, y compris Charles Taylor. La Sierra Leone s'est aussi acquittée de la difficile et lente tâche de reconstruire son gouvernement avec l'aide du BINUCSIL.Nous encourageons la Sierra Leone à continuer de renforcer les institutions étatiques.

Nous encourageons aussi le Gouvernement à continuer de rechercher les conseils et l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies, en axant en particulier son action sur le développement économique fort nécessaire. Une jeunesse sans instruction et sans emploi rend un pays vulnérable à l'agitation, et la Sierra Leone ne le sait que trop bien. La création d'emplois et la croissance économique sont des éléments essentiels pour permettre aux générations futures de continuer d'espérer. Classée dernière dans l'Indice de développement humain il y a deux ans, la Sierra Leone a déjà gagné 10 places, et nous avons toutes les raisons d'espérer qu'elle poursuivra cette trajectoire. La communauté internationale doit aussi continuer d'appuyer cette croissance.

La Sierra Leone est un cas exemplaire de pays en situation postconflictuelle, mais nous savons que des tensions demeurent et que les causes profondes de la guerre n'ont pas été pleinement éliminées. Le processus de révision de la Constitution en cours doit permettre de régler ces tensions sous-jacentes. Nous encourageons la Sierra Leone à aborder cet effort avec prudence et dans un esprit d'ouverture pour que tous les Sierra-Léonais puissent faire entendre leur voix dans le cadre de ce processus.

En dépit des nombreux succès obtenus par la Commission de lutte contre la corruption et son groupe de la criminalité transnationale organisée, la corruption en Sierra Leone reste un problème profondément ancré qui compromet l'accès des citoyens aux services publics essentiels et aux institutions publiques de base, comme les soins de santé, l'éducation et la police.

Malheureusement, la population considère le pouvoir judiciaire comme l'un des secteurs les plus corrompus. L'état de droit et la confiance de la population dans l'équité des tribunaux sont essentiels pour préserver la paix. Nous encourageons fermement la Sierra Leone à redoubler d'efforts pour améliorer la qualité de son secteur judiciaire afin de préserver les acquis.

Les Sierra-Léonais ne lutteront pas seuls contre ces problèmes. La communauté internationale continue d'œuvrer à la paix et à la stabilité en Sierra Leone, et elle continuera de lui fournir une assistance. Les États-Unis, par exemple, sont en train de lancer un nouveau programme pilote de 18 mois, d'un montant de 2,5 millions de dollars, pour lutter contre la corruption et la criminalité transnationale dans la région, plus particulièrement en Sierra Leone.

Enfin, nous appuyons la recommandation du Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix tendant à ce que la formation Sierra Leone de la Commission joue un rôle décroissant au cours de l'année à venir, en fonction de la situation dans le pays. Nous appuyons également la suggestion de l'Ambassadeur Rishchynski visant à ce que nous examinions le rôle de la Commission en 2015, et ce en vue de continuer à redéfinir son rôle et d'envisager son retrait de la Sierra Leone. Ce retrait éventuel doit être planifié minutieusement en fonction de la situation sur le terrain, et il devra être envisagé lorsque les conditions s'y prêteront et qu'une paix durable sera fermement ancrée.

**M. Liu Jieyi** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier M. Toyberg-Frandzen, Représentant exécutif du Secrétaire général, ainsi que l'Ambassadeur Rishchynski de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue à la présente séance au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone.

Actuellement, les conditions générales de sécurité en Sierra Leone sont stables. L'économie du pays se développe assez rapidement, et des progrès notables ont été accomplis dans de nombreuses sphères sociales.

La Chine félicite la Sierra Leone des progrès accomplis dans le cadre de son processus de reconstruction pacifique. Elle apprécie les efforts inlassables que déploie le Gouvernement sierra-léonais pour consolider la paix, promouvoir le développement, renforcer la gouvernance et faciliter le progrès social avec l'appui de la communauté internationale. La Chine espère que la Sierra Leone va continuer de mettre en œuvre, de manière globale, son Programme pour la prospérité, poursuivre son processus de révision de la Constitution, apaiser les tensions politiques, éliminer les causes profondes du conflit et consolider les avancées en matière de consolidation de la paix afin que le peuple sierra-léonais puisse récolter les dividendes de la paix et du développement.

Depuis sa création en 2008, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) coopère étroitement avec le Gouvernement sierra-léonais, joue un rôle positif et contribue à l'apaisement des tensions et des conflits potentiels, au maintien d'une paix et d'une stabilité globales, ainsi qu'à la reconstruction et au développement de la Sierra Leone.

La Chine apprécie vivement l'action menée par le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Toyberg-Frandzen, par son prédécesseur et l'ensemble de son équipe.

Le mandat du BINUCSIL s'achèvera à la fin du mois. Cela marque la réussite de la transition du conflit à la paix en Sierra Leone, mais a également établi un modèle efficace auquel l'ONU pourrait avoir recours pour aider d'autres pays sortant d'un conflit à réaliser une paix et un développement durables. La réussite de ce processus et les enseignements retenus doivent être étudiés et appliqués.

La réussite de l'ONU en Sierra Leone indique qu'en matière de consolidation de la paix, l'objectif principal de l'Organisation doit être de favoriser l'appropriation et l'action nationales, et l'ONU doit respecter pleinement la souveraineté et les aspirations des pays concernés, fournir une assistance dans les domaines prioritaires définis par les gouvernements concernés et contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale de consolidation de la paix, en tenant compte de la situation sur le terrain.

Deuxièmement, l'ONU doit aider les pays concernés à accélérer le développement économique et social et à améliorer les conditions de vie de leurs populations en éliminant les causes profondes des conflits.

Troisièmement, l'Organisation doit aider les pays concernés à renforcer et développer durablement leurs capacités afin de jeter les bases solides d'une paix et d'un développement durables.

Une nouvelle page de l'histoire de la Sierra Leone vient de se tourner. Le pays se lance dans la voie d'une paix, d'un développement et d'une prospérité durables. Cependant, la Sierra Leone reste en proie à un grand nombre de difficultés et de problèmes s'agissant d'éliminer la pauvreté, de renforcer la gouvernance et de promouvoir l'emploi des jeunes. Elle continuera d'avoir besoin de l'appui et de l'aide de l'ONU et de la communauté internationale.

Nous espérons que la communauté internationale, dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, fournira un appui financier à la Sierra Leone afin qu'elle continue de se développer dans plusieurs domaines pour réaliser un développement global. La Chine est prête à s'associer à la communauté internationale et à contribuer à la réalisation prochaine d'une paix et d'un développement durables en Sierra Leone.

**M^me Ogwu** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue au Ministre des affaires étrangères, M. Samura Kamara. Nous saluons sa présence parmi nous aujourd'hui. Je sais cette occasion pour lui présenter nos plus sincères condoléances suite au décès de l'ancien Président de la Sierra Leone, El Hadj Ahmad Tejan Kabbah. Nous nous associons au Gouvernement et au peuple sierra-léonais pour rendre hommage à sa mémoire.

Je tiens à remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Toyberg-Frandzen, de son exposé détaillé sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, notre collègue l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski, mérite notre sincère reconnaissance pour la passion, la détermination et le dévouement remarquable avec lesquels il s'acquitte de sa tâche. De fait, il est associé à cette réussite brillante.

Nous félicitons le Gouvernement et le peuple sierra-léonais de leur collaboration constructive avec le BINUCSIL, qui s'est matérialisée par des progrès tangibles vers la paix, la stabilité et le développement à long terme. Aujourd'hui, comme l'ont souligné les orateurs qui m'ont précédée, la Sierra Leone représente un cas exemplaire de relèvement, de maintien de la paix et de consolidation de la paix après un conflit.

Trois éléments sont apparus comme les moteurs de la transformation réussie en Sierra Leone, que nous applaudissons tous aujourd'hui : dialogue politique en vue de mettre en place un processus de révision de la Constitution et de favoriser l'ouverture nationale, appui au secteur de la sécurité, et renforcement des institutions de protection des droits de l'homme. J'axerai mes remarques sur ces points.

Premièrement, l'étroite collaboration entre le Gouvernement, la société civile et les acteurs non étatiques en vue d'élaborer des solutions aux problèmes communs est une source d'inspiration importante et constitue une base solide. Cela est apparu particulièrement évident dans le cadre du dialogue tenu durant le processus de révision de la Constitution. De tels efforts permettent de promouvoir l'entente, la participation politique et le renforcement des capacités des institutions de gouvernance et sont un signe clair des progrès accomplis par le pays sur le plan de la démocratie. Ces efforts ont surtout jeté les bases nécessaires à la tenue d'élections pacifiques et crédibles, ce qui marque un tournant dans l'histoire politique de la Sierra Leone.

Les réformes du secteur de la sécurité menées dans le pays durant cette transition sont décisives. Nous prenons acte en particulier de la création de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale et d'autres initiatives régionales menées en coopération avec le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone en vue de lutter contre la criminalité nationale et transnationale. Nous encourageons le renforcement de telles initiatives, par le développement des institutions nationales et le renforcement des capacités des organes de sécurité. Cela est encore plus pertinent avec le transfert des responsabilités du BINUCSIL aux autorités nationales dans le courant de l'année.

Au moment où le BINUCSIL met fin à ses activités, il est important de souligner les efforts déployés par la Commission nationale des droits de l'homme pour mettre en place un mécanisme de promotion de la responsabilité. De tels mécanismes contribuent de manière incommensurable à créer un environnement relativement propice à la protection des membres vulnérables de la société. Dans le même esprit, nous accueillons avec satisfaction le mécanisme hybride consistant à avoir recours à des tribunaux et à la Commission Vérité et réconciliation pour lutter contre l'impunité. Les résultats les plus de visibles de ces efforts sont les enseignements majeurs permettant de s'attaquer à la question de la justice transitionnelle.

Comme d'autres orateurs l'ont indiqué à juste titre avant moi, la réconciliation est bel et bien possible après un conflit prolongé et âpre. Nous nous félicitons que les civils se soient relevés, de façon soutenue et marquante, de l'effondrement socioéconomique. Nous prenons acte de la ténacité des donateurs et des partenaires de développement internationaux, qui ont servi de points d'appui. C'est maintenant aux autorités sierra-léonaises qu'il incombe de consolider ces gains et de les renforcer en encourageant l'investissement et en créant des perspectives dans le pays.

Nous sommes vraiment heureux d'appuyer le projet de déclaration présidentielle qui sera adopté à la fin de la présente séance. Non seulement il aborde le formidable relèvement de la Sierra Leone, mais il constitue également un témoignage éloquent des réalisations remarquables du BINUCSIL. C'est pourquoi nous restons extrêmement redevables au Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Toyberg-Frandzen, et à son équipe de leur détermination et de leur dévouement concernant l'exemple de réussite qu'est aujourd'hui la Sierra Leone.

**M. Errázuriz** (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, et le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski, pour les exposés présentés au Conseil et pour leurs efforts et leur préoccupation. Nous saluons la présence du Ministre sierra-léonais des affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Samura Kamara.

La Sierra Leone est presque devenue un exemple de réussite phare pour le multilatéralisme. Elle a transformé la volonté d'un peuple et de ses autorités pour construire une société unie et en paix, avec la coopération et l'assistance de divers acteurs régionaux et sous-régionaux ainsi que du système des Nations Unies, la Commission de consolidation de la paix en particulier. Une vision stratégique commune a identifié les domaines d'assistance prioritaires, ce qui, conjointement avec la coopération internationale, a rendu possible le développement de capacités nationales et a permis au peuple sierra-léonais de retrouver le chemin de la paix et du développement. Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone quitte ce pays avec la satisfaction du devoir accompli et avec l'espoir que les enseignements tirés et les bonnes pratiques pourront être utiles à d'autres situations dont le Conseil est saisi.

Une étape décisive prend fin. Cependant, la tâche n'est pas achevée. La Sierra Leone a encore des défis à relever et des questions en suspens à régler. Pour coopérer avec les autorités en la matière, la Sierra Leone continuera de compter sur l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies. Il faut en particulier continuer de suivre le calendrier fixé pour la révision constitutionnelle, la réforme du secteur de la sécurité, les programmes relatifs à la prévention des conflits, aux droits de l'homme et à l'état de droit, et la mise en œuvre du programme relatif aux biens. De même, il faut continuer de s'attaquer aux problèmes de la pauvreté et de la corruption et à la question de la responsabilité. Ces efforts doivent être menés à bien afin que les gains obtenus si difficilement deviennent irréversibles. Les institutions financières internationales et la communauté internationale seront un pilier essentiel dans cette nouvelle étape.

Pour terminer, je remercie tout le personnel du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, les fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les acteurs régionaux et internationaux pour leur dévouement et leur travail. Nous félicitons, bien évidemment, le peuple et le Gouvernement sierra-léonais pour leur volonté de paix et de développement et pour leur détermination à les réaliser. Mon pays accueille avec satisfaction le projet de déclaration présidentielle qui sera adopté à la fin de la présente séance.

**M. Bertoux** (France) : Je remercie tout d'abord le Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, M. Toyberg Frandzen, pour son exposé. Je tiens aussi à saluer l'intervention du Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et, naturellement, je salue la présence parmi nous aujourd'hui du Ministre sierra-léonais des affaires étrangères et de la coopération internationale. Je voudrais, au nom de la France, saluer ce qui est aujourd'hui un moment historique pour la Sierra Leone et, en particulier, évoquer trois aspects de la situation dans ce pays.

Depuis la signature de l'accord général de paix en 2002, la Sierra Leone a accompli un chemin exemplaire. La fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) est la conclusion heureuse de 15 années d'action des Nations Unies dans ce pays. Ce succès est

évidemment en premier lieu celui des Sierra-Léonais eux-mêmes, dont la résilience et la détermination à reconstruire leur pays après la crise forcent l'admiration. C'est aussi un exemple réussi du rôle des Nations Unies en matière de stabilisation.

Le pays a connu depuis cette date trois élections pacifiques. La situation politique est stable. La croissance économique devrait continuer de progresser grâce à la volonté du Gouvernement d'améliorer le climat des affaires et de procéder à des investissements clefs. La Sierra Leone a donc fait d'admirables progrès sur tous les plans. Les Nations Unies ont contribué à cette évolution positive, en accompagnant les autorités sierra-léonaises à chaque étape. Je tiens à saluer le déroulement maîtrisé et ordonné de la transition, en particulier grâce au remarquable travail de l'équipe des Nations unies sous la coordination de M. Toyberg-Frandzen. Des leçons doivent être tirées de ce succès : lorsque la situation le permet, il est sain que les Nations Unies laissent un État prendre pleinement son destin en main.

Nous savons cependant que des défis demeurent en Sierra Leone. La réforme constitutionnelle en cours est une étape historique pour s'attaquer aux causes profondes des conflits dans le pays. Les efforts du Président Koroma pour promouvoir le dialogue politique doivent se concrétiser. Tous les segments de la société doivent se parler et travailler ensemble. Les élections générales de 2017-2018 seront un véritable test démocratique, et nous serons vigilants quant à leur bon déroulement. La gouvernance du secteur des ressources naturelles peut malheureusement encore être une source de conflit entre communautés. La lutte contre la corruption doit donc continuer à être une priorité pour le Gouvernement et l'équipe pays des Nations Unies devra s'attacher à le rappeler. Enfin, la fermeture du Bureau des Nations Unies n'empêchera pas la communauté internationale de demeurer attentive à l'évolution de la Sierra Leone dans les années à venir. Je me félicite à cet égard du projet de déclaration présidentielle du Conseil de sécurité que nous nous apprêtons à adopter. Le Conseil y appelle la communauté internationale à maintenir dans la durée son engagement pour la consolidation de la paix et le développement en Sierra Leone.

L'Union européenne est engagée dans le pays, de même que le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ou l'Organisation mondiale de la Santé, parmi d'autres acteurs. Je note également que la Commission de consolidation de la paix propose de poursuivre son travail en Sierra Leone de manière allégée. Elle pourra ainsi apporter son appui au Programe pour la prospérité promu par les autorités de la Sierra Leone.

**M^me^ Perceval** (Argentine) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais saluer la présence du Ministre des affaires étrangères sierra-léonais, M. Samura Kamara, ainsi que du Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), M. Toyberg-Frandzen. Nous remercions également le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski, de l'exposé qu'il nous a présenté.

La Sierra Leone est un bon exemple de ce que ni les êtres humains ni les communautés ne sont condamnés à l'échec et de ce qu'il est toujours possible de se relever des tragédies les plus graves, des situations les plus difficiles, comme la guerre civile qui durant 10 ans a semé la mort parmi la population, fait des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiés et conduit l'ONU à déployer un contingent de 17 000 Casques bleus sur le territoire de ce pays.

Il est clair que ce résultat ne relève pas de la magie mais qu'on y est parvenu grâce à la résolution et à la persévérance du peuple sierra-léonais ainsi qu'à la collaboration des Nations Unies et des pays de la région. C'est pourquoi, aujourd'hui, alors que nous refermons un chapitre si délicat et si douloureux de la vie de ce pays, marqué au quotidien par des violations récurrentes des droits de l'homme et une situation humanitaire qui aura provoqué beaucoup de souffrances et de douleur, s'ouvre en Sierra Leone un nouveau chapitre aux horizons prometteurs bien que, indubitablement, non dépourvu de difficultés. Nous en avons tous. Cependant, ces difficultés pourront être abordées et réglées pacifiquement parce que, justement, la Sierra Leone est parvenue à reconstruire un état de droit, et s'est dotée d'une Constitution et d'institutions démocratiques. Elle a établi la paix sur tout son territoire et jouit, semble-t-il, d'une situation économique extrêmement prometteuse, avec des prévisions de croissance pour 2014 atteignant 14 % de son produit intérieur brut. Nous pouvons en outre constater que ses dirigeants et la société sont conscients que la croissance économique en soi ne suffit pas et qu'il convient de mobiliser les meilleures idées et les pratiques les plus

novatrices afin de rendre la société plus inclusive, plus juste et plus égalitaire. À n'en pas douter, la situation a pu être retournée et nous espérons que le Gouvernement du Président Koroma, comme les gouvernements successifs de ceux qui lui succéderont dans cette charge, poursuivront dans cette voie qu'inaugure la clôture officielle du BINUCSIL.

Nous savons que les défis à relever doivent être abordés à temps et de façon responsable afin d'empêcher que le pays ne régresse sur une voie déjà reléguée au passé. À cet égard, il convient de multiplier les efforts pour surmonter les problèmes liés à la corruption, mal qui, pour être résolu et combattu, nécessite de la volonté politique et des mécanismes efficaces visant à garantir la transparence et la reddition de comptes, ainsi qu'un contrôle actif de la société. Cela est essentiel si l'on veut que le peuple retrouve confiance dans les institutions démocratiques gouvernementales. À cet égard, nous nous félicitons que le Gouvernement sierra-léonais ait récemment annoncé son intention de renforcer la Commission de lutte contre la corruption. La corruption, nous le savons, porte atteinte aux droits fondamentaux, accentue la marginalisation, perpétue la pauvreté et touche les catégories les plus vulnérables.

La Sierra Leone, son gouvernement et son peuple savent qu'il leur faut continuer la lutte contre les causes profondes qui ont conduit aux luttes intestines et à la guerre civile durant tant d'années et en cela, l'appui de la communauté internationale et la coopération de l'ONU sont indispensables, dans un travail au coude à coude avec le Gouvernement et le peuple sierra-léonais, afin de leur permettre d'atteindre les objectifs nationaux. Consacrer l'attention et les efforts qui s'imposent au contrôle et à la défense du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, lutter contre la pauvreté et l'inégalité, réaliser les réformes nécessaires à l'établissement d'une bonne gouvernance, éliminer la corruption, appuyer le travail de la Commission de consolidation de la paix et maintenir un dialogue ouvert avec l'ensemble des partis politiques et des acteurs sociaux sont autant d'objectifs essentiels au renforcement des acquis obtenus.

Il est extrêmement encourageant d'apprendre dans le rapport du Secrétaire général (S/2014/192) que 70 % des 1 800 affaires soumises, depuis sa création, il y a sept ans, à l'examen de la Commission nationale des droits de l'homme de Sierra Leone, ont été traitées. Il en va de même de la promulgation de lois relatives aux droits de l'homme dans l'objectif d'assurer l'égalité entre hommes et femmes, de prévenir, éliminer et sanctionner toute forme de violence à l'égard des femmes et de renforcer la participation politique de ces dernières, ainsi que d'autres textes normatifs adoptés par le Parlement relativement aux droits de l'enfant et aux droits des personnes handicapées.

Le Gouvernement, nous le savons, va continuer, et doit continuer, sur cette voie, en veillant à assurer le respect de l'état de droit, le renforcement des institutions chargées de la sécurité, et en prenant des mesures, ainsi que l'ont souligné certains de mes collègues, pour régler le problème du fort taux de chômage des jeunes. Le soutien de la croissance économique, l'exploitation durable des ressources naturelles et la mise en place de conditions favorables aux investissements engendreront indubitablement des créations d'emplois décents, une réduction de la pauvreté, une amélioration de la santé publique et de l'éducation et des conditions sociales dans lesquelles personne, au sein de la population, ne se trouve exclu. Nous savons que c'est à la Sierra Leone qu'il incombe de relever ces défis, mais également à nous tous, au sein des différents pays membres de la communauté internationale.

En conclusion, nous pensons qu'il est fondamental de surmonter la méfiance qui existe encore entre les partis politiques les plus importants. Si nous reconnaissons que les cycles électoraux sont respectés, nous saluons néanmoins l'initiative prise par le Président Koroma de rencontrer les dirigeants des partis politiques enregistrés légalement.

Nous nous félicitons du bon déroulement du transfert à l'équipe de pays des Nations Unies des responsabilités confiées jusqu'à présent au BINUCSIL, conformément au plan élaboré pour la transition.

Enfin, je tiens à marquer cette date, dont on peut réellement se féliciter, en ce qu'elle est exemplaire de l'une des clefs du succès de cette Mission, je veux parler de la capacité à laquelle est parvenu le BINUCSIL de rompre le cercle vicieux, que nous voyons à l'œuvre dans la majorité des cas, de la peur, au sein de la société, et de l'incertitude de ses membres, lorsque vient à échéance le mandat d'une mission des Nations Unies. Je tiens à saluer hautement à cet égard la façon dont le BINUCSIL s'est attelé à la tâche de réinsérer son personnel dans le tissu professionnel local, ce qui a permis d'assurer un emploi à la moitié de ce personnel.

Nous redisons notre reconnaissance à l'équipe de pays des Nations Unies pour le concours qu'elle a apporté dans la plus grande variété de domaines.

Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il reste nécessaire que les partenaires internationaux poursuivent leur assistance au pays et faisons écho à son appel à fournir les financements nécessaires au comblement des déficits actuels aux fins de l'exécution de la stratégie de lutte contre la pauvreté en Sierra Leone, le Programme pour la prospérité (2013-2018). Des félicitations sont également de mise à l'égard du travail réalisé par la Commission de consolidation de la paix et par son Représentant exécutif, M. Toyberg-Frandzen.

Enfin, nous souscrivons résolument à la déclaration présidentielle dont nous sommes saisis.

**M. Cherif** (Tchad) : Je voudrais remercier tout d'abord M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), et l'Ambassadeur Rishchynski, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, pour leurs déclarations.

Je salue la présence parmi nous de S.E.M. Samura M.W. Kamara, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone.

Par la résolution 2097 (2013), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du BINUCSIL jusqu'au 31 mars 2014 afin d'aider le Gouvernement à parachever les tâches déjà entreprises depuis sa mise en place le 4 août 2008. Au terme de ce délai, nous constatons que le bilan est largement positif, à la satisfaction générale, comme le soulignent les rapports du Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies et des responsables des différents organismes des Nations Unies sur le terrain.

Tout au long de son mandat, le BINUCSIL travaillait en permanence en faveur du dialogue national, de la liberté des organes de presse, du renforcement des capacités des parlementaires, ainsi que de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation. L'un des résultats les plus remarquables a été la tenue, pour la première fois en Sierra Leone en 2012, d'élections pacifiques et crédibles. À la faveur de cette évolution positive, le Fonds monétaire international a approuvé, le 21 octobre 2013, le nouveau programme économique et financier de la Sierra Leone pour la période 2013-2016.

Avec le sentiment de sa mission accomplie, le BINUCSIL entame le processus d'achèvement de ce qui reste de ses tâches, et sa fermeture marquera l'aboutissement de plus de 15 ans de présence de la Mission de maintien de la paix en Sierra Leone. Le succès global de cette Mission est à attribuer à la détermination des Sierra-Léonais à reconstruire leur pays et à consolider la paix. Il est également le fruit de l'implication du Représentant exécutif du Secrétaire général et de l'ensemble de son équipe, ainsi que d'une bonne coopération entre le pays d'accueil, les Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux.

L'expérience sierra-léonaise peut servir d'exemple et démontre que la communauté internationale peut réussir et obtenir des résultats positif quant tous les acteurs impliqués travaillent ensemble pour promouvoir la paix, la stabilité, la démocratie institutionnelle et le processus de développement dans un pays en situation d'après conflit.

Pour conclure, nous saluons le BINUCSIL d'avoir marqué son mandat d'une pierre blanche au nom des Nations Unies, et appelons la communauté internationale à soutenir davantage le Gouvernement sierra-léonais en vue de préserver et de consolider la paix et la stabilité du pays en tenant compte de ses priorités au titre du Programme pour la prospérité.

Pour terminer, nous exprimons notre appui à la déclaration présidentielle qui sera adoptée à l'issue de cette séance.

**M. Nduhungirehe** (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) pour son exposé et pour le travail extraordinaire qu'il a accompli pour veiller à l'achèvement avec succès du mandat du BINUCSIL. Je remercie également l'Ambassadeur Rishchynski, du Canada, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, des informations qu'il nous a fournies, notamment sur la visite qu'il a faite en Sierra Leone du 25 au 28 février, et pour le dévouement avec lequel il a dirigé l'un des processus de consolidation de la paix les plus réussis.

Je saisis la présente occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Samura M.W. Kamara, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone, et le remercier pour les résultats extraordinaires obtenus par son pays ces 15 dernières années.

Le BINUCSIL achève son mandat à la fin du mois, et nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute qu'après 15 ans de présence en Sierra Leone, les opérations de paix dans ce pays ont clairement atteint leur objectif qui était d'aider la Sierra Leone et son peuple. En dépit des cicatrices indélébiles laissées par une guerre civile terrible, le pays a fait des progrès remarquables, notamment dans les domaines de la sécurité et des droits de l'homme, et dans les secteurs politique et socioéconomique. Nous notons avec grande satisfaction que la Sierra Leone s'est lancée avec succès sur la voie de la sécurité durable, de la gouvernance démocratique facilitée par des institutions solides, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, de la croissance économique et de la coopération régionale.

À cet égard, nous félicitons le Président Ernest Bai Koroma pour son leadership, et saluons également le Gouvernement et le peuple résilient de la Sierra Leone. Nous saluons tout particulièrement le Président Koroma pour ses efforts en faveur de la promotion d'un dialogue politique grâce à la tenue régulière de réunions informelles avec les 10 partis politiques enregistrés dans le pays. Nous croyons que cela permettra de réduire les tensions et de favoriser un climat harmonieux qui profitera à tous, surtout du fait qu'un espace politique est de plus en plus fréquemment accordé aux femmes et aux jeunes.

Cependant, comme l'a noté le Secrétaire général, la Sierra Leone doit bâtir sur ces gains politiques et s'attaquer aux causes profondes du conflit, qui sont principalement liées à la pauvreté, la corruption et l'exclusion politique. À cet égard, nous appelons les deux principaux partis politiques en Sierra Leone – le All People's Congress et le Sierra Leone People's Party – à faire fond sur le climat positif et à résoudre leurs tensions internes par le dialogue. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la révision constitutionnelle en cours visant à aborder les questions de la gouvernance, des droits de l'homme, des ressources naturelles et du régime foncier, mais nous appelons également toutes les parties à mener ce processus avec diligence et à assurer son appropriation publique par le biais de consultations nationales inclusives.

Nous notons avec satisfaction que les conditions générales de sécurité en Sierra Leone sont restées calmes et stables. Nous espérons que les autorités nationales, avec l'appui des partenaires du développement, achèveront bientôt la mise en place d'une infrastructure nationale pour la paix afin de prévenir et de résoudre les conflits, et mettront également en œuvre le projet visant à cimenter la culture d'une recherche de solutions pacifiques. Dans l'intervalle, la Sierra Leone a besoin de continuer à renforcer sa coordination avec les pays de la région afin de lutter contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue. Nous nous félicitons donc de la coordination étroite avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union du fleuve Mano dans les efforts visant à lutter contre la criminalité transnationale, à assurer la sécurité transfrontalière et à promouvoir la stabilité. En outre, nous félicitons l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour son soutien au Gouvernement sierra-léonais dans la mise en œuvre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest pour lutter contre la criminalité transnationale organisée.

Notre pays, le Rwanda, qui a dû faire face aux terribles conséquences du génocide commis contre les Tutsi il ya 20 ans, apprécie hautement les réalisations extraordinaires de la Sierra Leone dans le domaine de la justice transitionnelle grâce à la Commission Vérité et réconciliation. Si tout pays sortant d'un conflit suit son propre chemin pour relever les défis post-conflictuels, il est clair que le partage des expériences entre les pays africains est d'une importance primordiale pour garantir une paix durable sur le continent.

Nous saisissons cette occasion pour nous faire l'écho du projet de déclaration présidentielle qui sera adoptée et à laquelle nous souscrivons, et nous félicitons le Tribunal spécial pour la Sierra Leone d'avoir achevé son mandat. Le Rwanda a été honoré de faire partie de ce processus, ayant reçu les condamnés du Tribunal dans ses établissements pénitentiaires.

Le Rwanda salue les avancées socioéconomiques réalisées en Sierra Leone, ainsi que la prévision du Fonds monétaire international selon laquelle le produit intérieur brut augmentera de 15 % en 2014 et de 12,4 % en 2015. Afin de soutenir la paix et le développement et d'améliorer les perspectives de tous les Sierra-Léonais, sans aucune distinction, nous encourageons le Gouvernement sierra-léonais à créer un climat d'affaires attrayant et à lutter contre toutes les formes de corruption. À cet égard, le Rwanda se félicite de la signature du Cadre de responsabilité mutuelle par le Gouvernement et les partenaires de développement, document qui confirme leur engagement à travailler étroitement ensemble en vue de renforcer les relations entre le Gouvernement et les donateurs dans le cadre du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles. Le

fait que les partenaires de développement aient discuté de leur collaboration avec le Gouvernement après la clôture du BINUCSIL et accepté de poursuivre leurs efforts au cours de la transition, en particulier pour étayer le Programme pour la prospérité, est lui aussi encourageant.

Comme je l'ai dit plus tôt, le succès de la Sierra Leone doit également être attribué à la formation de la Commission de consolidation de la paix présidée par l'Ambassadeur Rishchynski. Nous félicitons cette formation de ses activités et de son rôle de sensibilisation, et sommes favorables à la proposition de réduire la présence de la Commission en Sierra Leone à une entité plus légère et plus réactive, et de créer un petit groupe de pilotage composé de partenaires proches de la Sierra Leone. Nous sommes d'avis qu'une formation de ce type permettra à la communauté internationale de garder un œil sur la Sierra Leone tout en préparant le pays à s'effacer en douceur de l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma gratitude à M. Jens Toyberg-Frandzen et à toute l'équipe du BINUCSIL pour s'être bien acquittés de leur tâche au service de la Sierra Leone et de l'ONU.

**M. Oh Joon** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Toyberg-Frandzen, ainsi que l'Ambassadeur Rishchynski, de leurs exposés fort utiles. Nous apprécions en outre la participation de M. Samura Kamara, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone.

Je tiens à me joindre aux autres intervenants pour saluer les progrès réalisés grâce aux efforts conjugués de toutes les parties concernées. Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) est assurément un cas exemplaire de coordination efficace du système des Nations Unies. Les enseignements tirés de ses activités doivent être partagés et appliqués à d'autres pays cherchant à consolider la paix au lendemain d'un conflit. Comme nous avons pu le constater, la détermination des Sierra-Léonais à instaurer la paix et la stabilité a été la force motrice à laquelle sont dus les progrès accomplis jusqu'ici par le BINUCSIL, la Commission de consolidation de la paix et les autres partenaires.

Les élections de 2012 ont marqué un tournant dans l'histoire politique de la Sierra Leone. Les deux principaux partis politiques sont désormais tenus d'assumer davantage de responsabilités pour faire progresser le pays. Nous espérons que les dirigeants politiques remédieront au déséquilibre ethno-régional afin de renforcer encore l'ouverture politique et la cohésion sociale. Grâce à la bonne gouvernance et au respect de l'état de droit, la société sierra-léonaise pourra atteindre son plein potentiel. À cet égard, nous espérons que les autorités sierra-léonaises continueront d'élargir leur interaction non seulement avec le monde politique, mais également avec l'ensemble de l'éventail social, y compris les femmes et les jeunes.

La mise en œuvre du Programme pour la prospérité est également une priorité pour le Gouvernement. Les profondes aspirations des Sierra-Léonais doivent se traduire en un développement et une prospérité durables. Comme l'a souligné le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, lors de sa visite en Sierra Leone au début du mois, l'ONU doit rester aux côtés du Gouvernement et du peuple sierra-léonais. La République de Corée appuie sans réserve la consolidation de la paix et la promotion de la gouvernance démocratique en Sierra Leone.

**M^me^ Murmokaitė** (Lituanie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, au nom de ma délégation, je souhaite une chaleureuse bienvenue au Conseil à S. E. M. Samura Kamara, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone. Je remercie le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, de son exposé sur la mise en œuvre du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et de ses remarques sur les derniers défis que doit relever le pays alors que le BINUCSIL achève son mandat. Puisque c'est la dernière fois que M. Toyberg-Frandzen s'adresse au Conseil en tant que chef du BINUCSIL, je tiens à lui exprimer ma gratitude pour son leadership, qui lui a permis de mettre en œuvre et de mener à terme son mandat avec succès. Je tiens également à remercier notre collègue Guillermo Rishchynski, Représentant permanent du Canada et Président de la formation Sierra Leone, de son exposé ainsi que de son dévouement et de son engagement personnels à cette cause.

La Lituanie félicite le Gouvernement sierra-léonais des progrès remarquables qui ont été accomplis en matière de relèvement, de consolidation de la paix et de transition démocratique après le conflit, grâce à la mise en place d'une culture de l'état de droit, de la responsabilité et de la tolérance politique. Tandis que le BINUCSIL achève son mandat, je voudrais

saluer l'efficacité avec laquelle l'ONU, les institutions financières internationales et les organisations régionales ont contribué, au cours des 15 dernières années, aux efforts de consolidation de la paix en Sierra Leone.

Des défis subsistent cependant. Afin de consolider encore davantage la paix, le relèvement et la croissance économique, il faut poursuivre les efforts en matière de consolidation de la paix, de réforme du secteur de la sécurité, de lutte contre la corruption et de promotion d'un développement solide pour tous. La Lituanie note avec satisfaction le lancement du programme de réforme du secteur de la sécurité par le BINUCSIL, en janvier. Nous nous félicitons du processus de révision de la Constitution sierra-léonaise, menée par la Commission de révision constitutionnelle. Les partenaires de développement du pays joueront un rôle important dans ce processus. Par exemple, l'Union européenne y est impliquée, en mettant tout particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités, l'assistance technique à la Commission de révision et à d'autres intervenants clefs, l'éducation civique et les activités de communication et de quête du consensus. La Lituanie se félicite également de l'adoption récente par le Gouvernement sierra-léonais du Programme pour la prospérité. Cette prospérité doit s'appuyer sur des réformes réussies, une forte croissance économique et, comme l'ont déjà indiqué plusieurs intervenants, la lutte contre la corruption.

J'invite la Sierra Leone et les entités des Nations Unies à continuer de soutenir la participation pleine et égale des femmes dans les milieux politique, économique et social du pays. Tous les partis politiques de Sierra Leone doivent encourager davantage de femmes à participer à la vie politique et accroître leurs chances de se faire élire au Parlement et à des postes clefs en son sein. Nous notons la proposition d'adopter un projet de loi sur l'autonomisation des femmes qui fixerait un quota réglementaire de 30 % pour la participation des femmes. De même, les organisations de la société civile dirigées par des femmes doivent recevoir un appui politique et financier pour leur permettre de s'impliquer sensiblement dans l'édification de l'avenir du pays.

Enfin, un engagement continu de la part de l'ONU en faveur de la paix en Afrique de l'Ouest demeure essentiel. L'engagement de l'ONU auprès de la Sierra Leone va évoluer, l'équipe de pays prenant en charge les tâches résiduelles du BINUCSIL. Les dirigeants de l'équipe de pays joueront un rôle crucial dans le développement de la Sierra Leone après le conflit. De même, comme le souligne la déclaration présidentielle qui va être adoptée par le Conseil, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest exercera ses bons offices pour apporter son concours au Gouvernement sierra-léonais. Une fois de plus, nous félicitons le peuple et le Gouvernement sierra-léonais des progrès qu'ils ont accomplis. Alors que le Conseil de sécurité continue de répondre à des crises et conflits pressants, l'exemple du relèvement et des progrès de la Sierra Leone représente une histoire pleine d'espoir et d'inspiration qui nous est fort nécessaire.

**La Présidente** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Luxembourg.

Je souhaite à mon tour la bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone, S. E. M. Samura Kamara. Le Luxembourg félicite le Gouvernement et le peuple sierra-léonais pour leurs accomplissements exceptionnels sur la voie de la consolidation de la paix et du développement économique. A success story indeed! (Il s'agit d'un véritable succès).

Je remercie le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, pour son dernier exposé en cette capacité devant le Conseil de sécurité. Nous lui sommes reconnaissants, ainsi qu'à toute l'équipe du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Ils ont mis en œuvre leur mandat avec dévouement, compétence et professionnalisme, dans les délais impartis. Je remercie de même l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski pour son intervention et son engagement exemplaire en tant que Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

Au terme de 12 ans d'accompagnement par les Nations Unies suite à un conflit civil des plus violents, la Sierra Leone a fait des progrès remarquables. Il faut poursuivre les efforts pour consolider ces progrès, car ils ne sont jamais irréversibles. Cependant, nous sommes confiants pour l'avenir. Nous sommes confiants que les représentants élus des Sierra-Léonais auront la sagesse requise pour éviter les erreurs du passé, confiants qu'ils seront prêts à faire passer l'intérêt national avant toute autre chose, confiants qu'ils resteront à l'écoute de leurs partenaires et qu'ils trouveront l'énergie nécessaire pour mener le pays à une paix et une prospérité durables.

Le Programme pour la prospérité est ambitieux. Sa mise en œuvre est indispensable si la Sierra Leone veut atteindre son objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à l'année 2035. Pour y parvenir, la Sierra Leone aura besoin de partenaires. Ses partenaires de longue date répondent déjà présents. L'Union européenne a ainsi réservé sur les sept années à venir une enveloppe d'un montant de 372 millions d'euros, soit plus de 500 millions de dollars, dans le cadre du Fonds européen de développement, pour appuyer la Sierra Leone dans les domaines de la gouvernance et de la société civile, de l'éducation, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. L'Union européenne a aussi décidé de fournir un appui à la Sierra Leone dans les domaines de la révision constitutionnelle et du renforcement des capacités de la Police sierra-léonaise.

Au-delà de l'aide publique au développement, la Sierra Leone a besoin d'investissements directs étrangers responsables. Les recettes fiscales devront aussi continuer de croître. L'économie devra être diversifiée au-delà de l'extraction des matières premières, extraction qui devra par ailleurs se faire dans les conditions de transparence requises pour que les revenus qui en découlent profitent à la population sierra-léonaise dans son ensemble. Des efforts sont également de mise pour prévenir et régler les conflits fonciers. Des arrangements mutuellement avantageux pour les collectivités locales et le secteur privé peuvent et doivent être trouvés.

Malgré les défis qui persistent, tels que la pauvreté endémique et le chômage, en particulier chez les jeunes, nous sommes confiants que les citoyens sierra-léonais pourront toucher les dividendes de la paix tant attendus. La signature le 4 février 2014 du nouveau Cadre de responsabilité mutuelle dans le contexte du New Deal est un gage de confiance, tout comme la poursuite du partenariat avec la Commission de consolidation de la paix. Nous saluons les propositions de l'Ambassadeur Rishchynski en vue d'adapter l'approche de la Formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix au cours des 12 mois à venir.

Le Luxembourg salue enfin la coopération que la Sierra Leone a établie avec ses voisins au sein de l'Union du fleuve Mano. En octobre dernier, cette Union a adopté une stratégie de sécurité des frontières élaborée avec l'appui du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). La mise en œuvre de cette stratégie permettra de mieux lutter contre la criminalité transnationale organisée et de consolider la paix à l'échelle régionale. Nous comptons sur le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, M. Said Djinnit, et sur l'équipe d'UNOWA, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, pour soutenir la Sierra Leone dans un contexte régional sans cesse en évolution.

La responsabilité qui incombe aux dirigeants de la Sierra Leone est grande, mais nous sommes confiants qu'ils sauront continuer d'avancer sur la trajectoire positive qui a été tracée au cours des 12 dernières années. La fin de l'accompagnement par le Conseil de sécurité représente un jalon historique. Nous remercions le Royaume-Uni d'avoir préparé une déclaration présidentielle qui permet au Conseil d'en prendre acte en bonne et due forme. Et nous souhaitons courage et succès au Gouvernement et au peuple sierra-léonais dans ce nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire de leur pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone.

**M. Kamara** (Sierre Leone) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Madame la Présidente, d'assumer la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars et d'avoir invité la Sierra Leone à participer au présent débat consacré au rapport final du Secrétaire général (S/2014/192) sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL).

Je tiens à exprimer, au nom du Président, S. E. M. Ernest Bai Koroma, du Gouvernement et du peuple de la Sierra Leone, notre sincère gratitude au Conseil de sécurité, à l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies et à nos partenaires internationaux pour leur précieux appui et pour l'intérêt qu'ils n'ont cessé de manifester en faveur de la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité chèrement acquises dans notre pays, au point d'être considérées comme un succès historique du maintien et de la consolidation de la paix des Nations Unies.

M. Ernest Ba Koroma m'a chargé de l'excuser auprès de vous de ne pouvoir participer à la présente séance pour transmettre lui-même le message suivant au Conseil en cette historique occasion.

« Il m'est agréable de prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui à l'occasion de cet événement historique qui marque la fin du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et la transition de la présence des Nations Unies en Sierra Leone à un nouveau modèle d'équipe de pays des Nations Unies. Avant cette séance, nous avons eu l'honneur d'accueillir en Sierra Leone d'abord l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski en février, puis le Secrétaire général lui-même les 4 et 5 mars. Les deux éminentes personnalités se sont jointes à nous pour célébrer la formidable transition du mandat des Nations Unies en Sierra Leone, défini par les rôles résiduels et futurs du BINUCSIL et de la Commission de consolidation de la paix.

Nous avons été encouragés par leurs déclarations stimulantes sur les progrès remarquables que notre pays a accomplis, particulièrement s'agissant d'identifier les menaces de conflits potentiels et d'apaiser les tensions, de surveiller et de promouvoir les droits de l'homme, de renforcer la paix et la sécurité, de consolider les réformes dans le domaine de la bonne gouvernance et de lancer les programmes d'investissements publics les plus audacieux que le pays et ce secteur aient jamais connus.

Tout cela, pris ensemble, est une thérapie pour nous et pour un pays sortant d'un conflit interne massivement dévastateur en termes de pertes de vies innocentes, de déplacement de personnes et de destruction à large échelle de l'infrastructure physique. Nous sommes dans le même temps conscients des énormes défis qui restent à relever pour guérir. Au nom du peuple sierra-léonais et en mon nom propre, je tiens à réaffirmer que nous sommes fermement déterminés à poursuivre notre transformation.

Il y a près de 23 ans, la guerre a éclaté dans notre pays bien-aimé. Le conflit a instillé une haine féroce dans le cœur de quelques Sierra-Léonais et de leurs soutiens internationaux et encouragé la pire des criminalités, mais il a aussi amélioré la résilience de la majorité écrasante de nos citoyens. La grande majorité de nos compatriotes – y compris les éléments des forces armées, l'armée, la police, les forces de défense civile, ainsi que la société civile dans son ensemble – ont résisté à cette attaque contre leur humanité. Beaucoup de nos citoyens ont souffert au cours de ce processus, et de nombreuses personnes ont été déplacées, tuées et blessées, mais notre peuple a tenu bon, il a fait preuve d'esprit de résistance et il a inauguré en 1996 une nouvelle ère de paix, de sécurité, de démocratie et d'ordre civil. Mais, hélas, les luttes se sont poursuivies jusqu'à la proclamation officielle de la fin de la guerre en janvier 2002.

Nous n'étions pas seuls dans notre lutte pour la paix, la démocratie et la sécurité. Les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, plus particulièrement le Nigéria et la République de Guinée, ont été parmi les premiers à se joindre à notre résistance au carnage. L'Organisation des Nations Unies, le Royaume-Uni et d'autres amis de la Sierra Leone se sont joints plus tard à l'action menée de concert pour mettre fin au carnage et faire en sorte que notre pays puisse de nouveau rejoindre les rangs des pays pacifiques, stables et démocratiques.

Nous tentons, de diverses manières, d'honorer la mémoire des personnes – hommes et femmes – dont la persévérance, les services dévoués et les sacrifices ont permis de rétablir la paix et de panser les plaies de la nation. Je prie maintenant les membres du Conseil de se joindre à nous pour observer un moment de silence en leur mémoire et en la mémoire d'un pionnier de la paix et de la réconciliation nationales, El Hadj Ahmad Tejan Kabbah, ancien Président de la Sierra Leone, qui est décédé le jeudi 13 mars et a été mis en terre le dimanche 23 mars. Puissent leurs âmes et les âmes de tous les fidèles défunts reposer en paix.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour reconnaître une transition importante dans le cadre de nos efforts visant à bâtir un pays démocratique, pacifique, stable, prospère et qui se développe. Nous avons vécu plusieurs transitions onusiennes en Sierra Leone, à commencer en 1998 par la transition à la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone, qui a été chargée de surveiller et d'observer les initiatives de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sociale des ex-combattants tout en restructurant les forces de sécurité. Cette transition a été suivie de la transition à la Mission

des Nations Unies en Sierra Leone, beaucoup plus nombreuse, en 1999, qui a été chargée de mettre en œuvre l'Accord de paix de Lomé et d'œuvrer au maintien et à la consolidation de la paix tout en poursuivant le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi que les processus de réinstallation, de redressement et de reconstruction. Elle a été suivie par la création du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone en 2006, qui a été chargé d'aider le Gouvernement à consolider la paix, la sécurité et la démocratie. Dernière transition : celui-ci a été remplacé par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, en 2008.

Le BINUCSIL a joué un rôle crucial dans le cadre de nombreux processus dans le pays, notamment la promotion des travaux de la Commission Vérité et réconciliation et du Tribunal spécial pour la Sierra Leone; le renforcement des capacités de la société civile et la promotion du dialogue politique, des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'état de droit; le processus de réforme globale du secteur de la sécurité; la promotion de l'autonomisation des femmes; l'organisation d'élections crédibles reconnues internationalement en 2012; et la transformation d'un service de radiodiffusion contrôlé par le Gouvernement en un service de radiodiffusion public et indépendant, la Sierra Leone Broadcasting Corporation (SLBC).

La SLBC reste confrontée à certains problèmes, mais la transformation en valait la peine. Plus que jamais dans l'histoire du pays, elle a permis de diversifier l'information et les opinions, et elle atteint un public plus vaste que durant les décennies passées. Ces progrès sont louables, mais le partenariat visant à améliorer sa base financière, ses compétences techniques et sa couverture doit être maintenu.

La transition que nous reconnaissons aujourd'hui est très particulière; elle couronne de succès les transitions précédentes. L'objectif de toutes les autres transitions était précisément d'amener le pays au point où il en est – un pays qui a un jour accueilli des soldats de la paix et qui en déploie aujourd'hui dans d'autres pays; un pays dont le nom était autrefois synonyme de crise humanitaire et dont l'économie connaît aujourd'hui l'un des taux de croissance les plus élevés au monde; un pays qui a succombé à la dictature militaire et qui est parvenu à organiser des élections libres et régulières successives; un pays secoué par les affrontements armés et les tensions civiles qui est en train de guérir, grâce à la Commission Vérité et réconciliation, au Tribunal spécial pour la Sierra Leone, à la persévérance de son peuple et à l'engagement de l'ONU et de ses nombreux amis dans la communauté internationale. Le fait que nous marquions aujourd'hui une nouvelle évolution profonde du mandat de l'ONU en Sierra Leone, en passant de la consolidation de la paix au développement, montre que l'Organisation a toujours adapté son action aux aspirations de notre peuple.

Lorsque je suis devenu Président en 2007, je me suis déclaré déterminé à faire avancer le pays vers le développement économique et la prospérité. L'ONU s'est avérée une partenaire précieuse dans le cadre de cette transformation. Les indicateurs de transformation sont aujourd'hui plus évidents qu'à tout autre moment de son histoire dans tout le pays. Nous construisons des routes dans nos villes de toute importance. Nous sommes en train de relancer la productivité agricole et de rétablir de manière significative l'autonomie alimentaire. Nous sommes en train d'améliorer l'accès des femmes enceintes, des mères qui allaitent et des enfants aux soins de santé, plus qu'à tout autre moment de l'histoire du pays. Le financement de l'éducation augmente, tout comme les taux de scolarisation. Nous promouvons les petites et moyennes entreprises et attirons des investissements à grande échelle, et nous créons des possibilités d'emploi pour tous. Nous sommes en train d'élargir l'approvisionnement en électricité et d'attribuer un nombre croissant de postes d'autorité à des femmes au sein du Gouvernement, des forces de sécurité et d'autres institutions et organisations clefs dans le pays.

Nous avons pris la décision collective de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030, conformément aux objectifs de développement durable définis par l'ONU. Le rapprochement de la date fixée pour la réalisation de ces objectifs de 2035 à 2030 a été inspiré par le Secrétaire général lui-même. Nous avons commencé à mettre en œuvre le Programme pour la prospérité, qui est le premier plan national

quinquennal dont l’objectif est d’accéder au statut de pays à revenu intermédiaire, et nous nous félicitons que le Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement soit aligné sur le Programme pour la prospérité.

Comme j’y ai déjà fait allusion, nous restons confrontés à des problèmes redoutables, mais la volonté de l’ONU de nous venir en aide en vue de régler ces problèmes, par l’intermédiaire de sa nouvelle équipe de pays, est une source d’inspiration. Nous nous félicitons également que l’ONU se soit engagée à appuyer la Commission de révision de la Constitution, la Commission d’enregistrement des partis politiques et les autres institutions chargées de la bonne gouvernance. Un partenariat efficace se caractérise par des aspirations et des objectifs convergents. Nous remercions l’ONU de défendre avec enthousiasme cette convergence.

Aujourd’hui, la Sierra Leone s’adresse à cet organe pour la dernière fois en tant que pays inscrit à son ordre du jour. Nous sommes maintenant passés du statut de pays inscrit à l’ordre du jour du Conseil de sécurité à celui de pays qui regroupe des enseignements sur la manière de s’éloigner de la guerre pour avancer vers la paix et le développement.

Avec la clôture du BINUCSIL, la Sierra Leone laisse sa fragilité derrière elle. Au plan international, nous sommes un pays sortant d’un conflit qui est perçu comme présentant un bon risque, qui suscite de plus en plus la confiance en tant que destination propice à des investissements de qualité. Ce sont là de précieuses conditions préalables auxquelles satisfaire pour laisser derrière nous l’image très négative d’un pays qui pratique le commerce des diamants du sang. Nous exploitons dorénavant nos diamants et toutes nos autres ressources naturelles en vue de garantir le développement durable et la prospérité nationale.

Notre peuple a fait preuve de détermination et d’une grande dignité durant toutes les transitions que j’ai mentionnées. Nous avons bâti des partenariats durables en faveur de la dignité, de la paix, de la sécurité, de la démocratie et du développement durable, et nous restons déterminés à continuer de collaborer avec la Commission de consolidation de la paix et nos autres partenaires pour promouvoir ces aspirations générales tant en Sierra Leone que dans le monde entier.

Nous saluons les dirigeants et les membres des diverses organisations qui œuvrent à la paix, à la justice et au développement en Sierra Leone, notamment l’Union européenne, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, l’Union africaine, la Commission de consolidation de la paix, le Nigéria, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Chine, la Guinée, les Pays-Bas, le Canada, et tous nos autres partenaires de développement, notamment les organismes arabes de financement.

Le voyage a été difficile et il ne fait aucun doute que des problèmes persistent. Cependant, nous ne ferons pas machine arrière; nous continuerons d’être une force de paix dans le monde, un symbole de transformation réussie et un partenaire pour la paix, la sécurité, la démocratie et développement. »

Pour terminer, je voudrais, au nom de S. E. le Président, du Gouvernement et du peuple sierra-léonais, remercier de leurs sentiments et paroles d’encouragement tous les représentants ici présents. Je tiens aussi à saluer le bon travail réalisé par le Représentant exécutif du Secrétaire général dont le mandat s’achève. Je lui souhaite, ainsi qu’à son épouse, plein succès dans leurs futurs projets.

Enfin, je voudrais remercier également l’Ambassadeur Rishchynski pour ses efforts visant à exécuter les tâches résiduelles de la Commission de consolidation de la paix. Il est toujours là, et je suis certain que son cœur est toujours en Sierra Leone.

**La Présidente** : À l’issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j’ai été autorisée à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

(*l’oratrice poursuit en anglais*)

« Le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) s’achevant le 31 mars 2014, le Conseil de sécurité salue les remarquables avancées réalisées ces 10 dernières années par la Sierra Leone, ainsi que sa contribution à d’importantes initiatives régionales et mondiales. Il salue également l’efficacité de la démarche suivie par l’Organisation des Nations Unies, les institutions financières internationales, les

organismes régionaux et sous-régionaux et l'ensemble de la communauté internationale en matière de consolidation de la paix en Sierra Leone.

Le Conseil se félicite des progrès considérables que la Sierra Leone a faits pour ce qui est de renforcer les moyens et les ressources humaines de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité, de la justice et de la gouvernance, qui sont essentiels pour le maintien de la stabilité et la promotion de la démocratie.

Le Conseil se félicite également des élections présidentielle et législatives tenues en 2012, qui ont concouru à la consolidation des institutions démocratiques de la Sierra Leone.

Le Conseil salue le rôle non négligeable qu'a joué le BINUCSIL dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement en Sierra Leone, notamment lors des élections de 2012. Il remercie le Bureau et l'équipe de pays des Nations Unies de l'œuvre qu'ils ont accomplie sous la direction des représentants exécutifs du Secrétaire général.

Le Conseil souligne qu'il importe de continuer d'appuyer la Sierra Leone alors qu'elle entre dans la phase suivante de son développement, sans le BINUCSIL, et entame notamment la révision de sa constitution, et note qu'à la demande des autorités sierra-léonaises, l'Organisation des Nations Unies et des partenaires bilatéraux et multilatéraux ont accepté de continuer à jouer un rôle important dans cette entreprise. En outre, le Conseil exhorte la communauté internationale et les partenaires de développement à continuer d'apporter un soutien coordonné et cohérent à la Sierra Leone pour lui permettre de concrétiser ses priorités en matière de consolidation de la paix et de développement.

Le Conseil souligne qu'il reste encore beaucoup à faire pour asseoir la paix et parvenir à une prospérité équitable qui profite à tous les Sierra-Léonais. Il se félicite de l'adoption par le Gouvernement sierra-léonais du Programme pour la prospérité, qui couvre la période de 2013 à 2018, et note qu'il importe qu'il soit mis en œuvre conformément à l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle conclu entre le Gouvernement sierra-léonais et le Comité des partenaires de développement de la Sierra Leone en mars 2013.

Le Conseil réaffirme le rôle important que les industries extractives pourraient jouer dans l'économie sierra-léonaise et encourage le Gouvernement sierra-léonais et les partenaires internationaux à renforcer la protection des droits des travailleurs et les capacités nationales permettant de réglementer et de contrôler ces industries en toute transparence et d'en retirer des revenus, ainsi qu'à se pencher sur les questions de propriété foncière en vue de mettre en place des dispositifs mutuellement avantageux pour les populations locales et le secteur privé, et engage le Gouvernement à lutter contre la corruption.

Le Conseil souligne qu'il importe, aux fins d'assurer la stabilité à long terme de la Sierra Leone, de veiller à ce que les élections de 2017 soient pacifiques, crédibles et transparentes.

Le Conseil demande, comme il l'a fait dans sa résolution 2097 (2013), que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest exerce ses bons offices pour apporter, selon que de besoin, un concours au Gouvernement sierra-léonais et au nouveau Coordonnateur résident des Nations Unies.

Le Conseil salue les travaux menés par la Commission de consolidation de la paix siégeant en formation Sierra Leone. Il demande à la Commission, comme il l'a déjà fait dans sa résolution 2097 (2013), de revoir les modalités de sa coopération avec la Sierra Leone de manière à réduire ses activités, et se félicite que la Commission soit passée à une forme de coopération plus légère pour la période de transition couvrant les 12 prochains mois, comme il ressort de son rapport au Conseil (S/2014/211). Le Conseil demande à la Sierra Leone de contribuer aux travaux de la Commission consistant à réunir les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques.

Le Conseil félicite le Tribunal spécial pour la Sierra Leone d'avoir mené à bien sa tâche, réaffirme son soutien sans réserve au Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone au moment où il entame ses activités et demande aux États Membres, comme il l'a fait dans sa résolution 2097 (2013), de contribuer généreusement au financement de ce tribunal. »

(*l'oratrice reprend en français*)

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2014/6.

Il n’y a pas d’autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 10.*